

Patrick Gilli

*Forces et contradictions de l'humanisme français à l'époque du concile de Constance*

[In corso di stampa in Actes du Colloque international "Guillaume Fillastre et l'humanisme français au temps du concile de Constance", Reims, mars 1999 © dell'autore - Distribuito in formato digitale da "Reti Medievali"]

Ainsi donc par un singulier hasard, l'année 1418 vit tout à la fois la fin du concile de Constance dont on sait depuis longtemps le rôle qu'il joua dans la redécouverte et la diffusion de manuscrits antiques<sup>1</sup>, et les massacres bourguignons perpétrés à Paris, dont on sait, tout aussi sûrement, le coup d'arrêt qu'ils représentèrent pour l'avant-garde lettrée parisienne<sup>2</sup>. Au sein de cette épopée européenne des manuscrits qui commençaient à prendre forme, les lettrés français jouèrent un rôle non négligeable. Depuis quelques décennies déjà, il existait une quête philologique proprement française, destinée à alimenter la soif de connaissances d'un public aussi numériquement réduit qu'intellectuellement impatient. Les résultats auxquels ce petit groupe était parvenu ne laissent d'impressionner si on les rapporte précisément au nombre de ceux qui étaient en mesure de pratiquer cette chasse aux textes<sup>3</sup>. Si l'Italie avait été fécondée par le travail fondateur de Pétrarque, il faut rappeler que ses lettrés avaient dû repartir non pas de zéro mais d'un point très bas après la mort du fondateur. Les nombreux ouvrages manuscrits que le Lauréat avait accumulés de son vivant n'avaient pas immédiatement diffusé dans les milieux italiens : à sa mort, sa bibliothèque fut divisée en deux parts, l'une alla à son gendre, Francesco da Brossano, l'autre aux Carrare de Padoue<sup>4</sup>. Elle ne servit donc pas de réservoir auquel puiser librement. En réalité, ses épigones durent reprendre quasiment à nouveaux frais la recherche et surtout la diffusion des précieux documents, si bien qu'il n'est pas exagéré de dire que les deux dernières décennies du XIVe siècle, celles pendant lesquelles prend naissance le premier humanisme français, correspondent aussi en Italie à la période d'une véritable épanouissement philologique. En termes purement quantitatif, il n'est pas sûr, si l'on se place, disons en 1410, que les cercles humanistes italiens, essentiellement lombards et florentins, aient eu à leur disposition un nombre réellement supérieur d'*auctoritates* antiques. Certes la situation va radicalement changer à partir des années vingt du XVe siècle ; mais si encore en 1395, Jean de Montreuil s'afflige de la médiocrité de sa bibliothèque<sup>5</sup>, quelques années plus tard, il se trouve à la tête d'un fonds

---

<sup>1</sup> Pour un aperçu des redécouvertes de cette période, le renvoi d'usage demeure à R. Sabbadini, *Le scoperte dei codici latini e greci ne' secoli XIV e XV*, Florence, 1905, I, p.72-84 (rééd., Florence, 1997).

<sup>2</sup> Le drame de 1418 constitue non seulement une césure dans la fraîche et fragile tradition humaniste française, mais en outre, il représente une véritable charnière dans l'historiographie récente de ce mouvement. A bien des égards, les études initiées par Franco Simone (*Il rinascimento francese. Studi e ricerche*, Turin, 1961), amplifiées ensuite par Gilbert Ouy, Ezo Ornato et leur équipe de la CEMAT depuis des décennies, ont visé à réduire la portée *intellectuelle* de la tragédie (massacre ou peste) qui a vu décimer ou condamner à l'exil la fine fleur de cette intelligentsia, thèse de « l'humanisme avorté » défendue en son temps par G. Voigt, à la fin du XIXe siècle, puis aggravée par Alfred Coville dans *Gontier et Pierre Col et l'humanisme français au temps de Charles VI*, Paris, 1934. L'essentiel de ces recherches visait à montrer les continuités du mouvement après 1418, en établissant les chaînons manquants qui relient la génération des Montreuil, Clamanges, Gerson, à celle des Fichet, Tardif, Gaguin, après 1450.

<sup>3</sup> R. Sabbadini, *op. cit.*, II, p.87 ; à compléter par le travail exhaustif d'E. Ornato, « Les humanistes français et la redécouverte des classiques », dans C. Bozzolo et E. Ornato éd., *Préludes à la Renaissance*, Paris, 1992, p.1-45 ; du même, « La redécouverte des classiques, révélateur de ruptures et de continuités dans le mouvement humaniste en France au XVe siècle », dans D. Cecchetti, L. Sozzi et L. Terreaux éd., *L'aube de la Renaissance*, Genève, 1991, p.83-101.

<sup>4</sup> G. Billanovich, *Petrarca letterato. I. Lo scrittoio del Petrarca*, Rome, 1947, p.298 ; plusieurs discours cicéroniens découverts dès les années 1330 par Pétrarque ne furent connus et commentés qu'à l'extrême fin du XIVe siècle par Antonio Loschi, secrétaire du duc de Milan, Jean Galéas Visconti (Sabbadini, *op.cit.*, II, p.123).

<sup>5</sup> Jean de Montreuil, *Opera, I. Epistolario*, E. Ornato éd., Turin, 1963, lettres 108 et 150 (lettres à Filippo Corsini vers janvier-février 1395, dans laquelle Jean de Montreuil déplore la rareté de ouvrages cicéroniens en France, puis à Philippe de Mézières vers juillet de la même année, sur le même thème).

manuscrit non négligeable<sup>6</sup>. Plus tard, au concile de Constance, Guillaume Fillastre et d'autres chercheront à accroître le stock disponible en France des auteurs latins<sup>7</sup>.

Reste que si la recherche anxieuse des meilleurs textes de l'antiquité relève assurément d'une démarche nouvelle, elle se correspond qu'en partie aux contours, au demeurant mouvants, de ce courant alternatif de la culture européenne que l'on appelle humanisme. Nos lettrés français présentent, collectivement, des traits spécifiques bien mis en valeur par des études récentes et que le présent travail ne vise qu'à recenser.

### I. *Comment devenir humaniste en France au début du XVe siècle ?*

La question de la formation aux *humaniores litterae* pose de redoutables problèmes. L'inadaptation des institutions culturelles françaises aux exigences nouvelles est connue. Plus que françaises, il faudrait dire parisiennes, car - et c'est un point essentiel qui distingue le premier humanisme français de son homologue italien - seule la capitale du royaume a accueilli des jeunes gens désireux de participer aux explorations intellectuelles autant que philologiques dans lesquelles s'aventuraient leurs homologues transalpins. Les études de Jacques Verger pour le midi français accusent le retard marqué des régions méridionales ; plus qu'un retard à dire vrai, une absence presque totale de relais de l'opinion lettrée. Quelques florilèges rhétoriques repérés ici ou là ne font pas le printemps de l'humanisme méridional<sup>8</sup>. Avignon elle-même, victime du grand Schisme, n'est pas en mesure de donner la réplique à Paris. Certes, la première soustraction d'obédience entre 1398 et 1403 n'a pas détruit totalement le foyer avignonnais qui avait servi de raccord entre les lettrés français et l'humanisme italien depuis Pétrarque et, puisque après la restitution de novembre 1403, plusieurs secrétaires pontificaux de la curie avignonnaise qui avaient rejoint Paris ou qui s'étaient égayés sur les lieux de leurs bénéfices, tels Jean de Muret ou Nicolas de Clamanges, retournent en Avignon dès la fin de cette année-là. Mais la seconde soustraction de 1408 portera un coup fatal à l'humanisme curial en sonnant la retraite de ce fragile milieu. Peut-être d'ailleurs que ce constat pessimiste mériterait d'être nuancé. Après tout, à la fin des années 1420, l'humaniste lombard, Cosma Raimondi, est appelé à enseigner la rhétorique au *Studium* avignonnais : si, dans certaines de ses lettres à des collègues restés en Italie, il se plaint du désert culturel dans lequel il opère<sup>9</sup>, dans d'autres il évoque avec une pointe d'ironie et d'autosatisfaction l'empressement d'un public néophyte marqué par ses propres ouvrages sur l'éloquence et qui désormais en redemande<sup>10</sup>. Malgré un frémissement à Montpellier et à Toulouse représenté par un Jean Serra qui enseignera la rhétorique dans les deux universités entre 1445 et

<sup>6</sup> E. Ornato, « Les humanistes français... », art. cit., p.9-10.

<sup>7</sup> *Id.*, p.20. Les informations sur l'action de Clamanges à Constance sont mal connues : voir P. Glorieux, « Notations biographiques sur Nicolas de Clamanges », dans *Mélanges offerts à M.-D. Chenu, maître en théologie*, Paris, 1967, p.299 ; sa présence même semble plus vraisemblable qu'avérée.

<sup>8</sup> J. Verger, « Le livre dans les universités du Midi », dans M. Ornato et N. Pons éd., *Pratiques de la culture écrite en France au XVe siècle*, Louvain-la-Neuve, 1995, p.402-420 et *Id.*, « Peut-on parler d'humanisme dans les universités méridionales avant 1500 ? », dans P. Gilli éd., *Humanisme et Eglise en Italie et en France méridionale (Xve-milieu XVIe siècle. Actes du colloque tenu à l'Ecole française de Rome, février 2000)*, à paraître.

<sup>9</sup> Voir e.g. la lettre-traité intitulée « De laudibus eloquentiae » c.1431, dans laquelle il s'étonne que la Gaule, si active en philosophie, ignore voire méprise l'apprentissage de l'éloquence (« Miratus sepe sum atque item miror quid nam sit et unde accidat ut provincia Gallia, que in omni genere optimarum artium et disciplinarum semper floruit, presertim in philosophiam, unam omnium maximam in qua summum sit ornamentum, dicendi peritiam atque orandi facultatem prorsus habet et pene contemptam » : édition de la lettre à partir de manuscrits ravennates dans P. Gilli, « Le conflit entre l'orateur et le juriste d'après Cosma Raimondi, humaniste italien en Avignon, c.1431-1432 », *Rhetorica*, XVI, 1998, p.258-288, ici p.276.). Dans une autre lettre adressée au patricien milanais, Giovanni Corvini, il oppose la florissante situation italienne à celle de la France dans laquelle on semble même ignorer que Cicéron a existé : « Et bonarum artium studia vehementia in Italia sunt et eorum librorum qui ad eloquentiam pertinent magna copia, quos ego hic quamquam in celeberrimo gymnasio sim, reperire adhuc nullos potui, nec reperturum spero, ut qui ad eos homines pervenerim a quibus ne Ciceronis ipsius quidem auditum unquam nomen fuerit », cité par F. Novati et G. Lafaye, « Le manuscrit Lyon n°C », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 11, 1891, p.400.

<sup>10</sup> Lettre de novembre 1432 à Antonio Canobio : « Plurimi [Galli] enim, harum insuetudine rerum admiratique sunt a me in eo libello scripta, que quidem ego minimi facio, ita ad dicendi studium incensi sunt, ut nullam artem pluris quam oratoriam videantur facere », dans Novati et Lafaye, art. cit., p.399-400.

1457, ou Pierre Flamenc, il n'y a pas de mouvement significatif dans ces régions<sup>11</sup>. Et pourtant, il s'agit déjà d'une période où l'humanisme parisien renaît de ses cendres : Guillaume Fichet commence son enseignement de la rhétorique au collège saint Bernard de Paris en 1453, avec davantage de succès qu'au Sud<sup>12</sup>.

La référence au collège de Saint Bernard nous ramène à notre interrogation liminaire : comment devenait-on humaniste au tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ? A dire vrai, peu de réponses générales sont disponibles. Tout au plus, possède-t-on des études de cas. Depuis un article fondateur de Gilbert Ouy, il est connu que le collège de Navarre fut le « berceau de l'humanisme français »<sup>13</sup>. La présence dans cette institution de presque tous les représentants du premier humanisme a naturellement incité à y voir le lieu d'incubation de la première génération d'humanistes parisiens. Pourtant, nous restons très mal renseignés sur le contenu réel des apprentissages : le collège avait certes le privilège de pouvoir dispenser des cours hors des écoles universitaires<sup>14</sup>. Mais rien ne nous permet de connaître le contenu positif des enseignements donnés. Si, dès les années 1360, l'attestation de maîtres en théologie est permanente, flanqués de maîtres ou de sous-maîtres en grammaire, la situation de la rhétorique est plus incertaine. Sous Charles VI, l'offre d'enseignement s'enrichit, puisque l'on crée un sous-maître en arts en 1404. Or, si enseignement de la rhétorique et de l'éloquence il y a, c'est certainement dans ce cadre de l'apprentissage des arts, plus encore que dans celui de la grammaire qui ne constituait somme tout qu'une propédeutique à l'étude des Anciens. La question du rôle du collège de Navarre dans le démarrage de l'humanisme français n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît : on entrevoit sans conteste le lien entre une institution d'enseignement et un mouvement culturel, mais il est quasiment impossible d'en étudier les modalités concrètes. Au demeurant, rappelons que les maîtres navarristes pouvaient donner librement des cours rue du Fouarre et pas seulement dans les locaux du Collège ; inversement, ils étaient tenus de laisser assister à leurs *lectiones* des étudiants extérieurs à l'institution<sup>15</sup> : autrement dit, la prosopographie du milieu humaniste entendu comme synonyme de milieu navarriste peut laisser des ombres puisque des non-navarristes (les sources les nomment *foranei*) auraient pu théoriquement recevoir les lumières des maîtres de rhétorique de l'institution. Reste que si les structures d'enseignement ne portent pas trace d'une nouvelle orientation pédagogique (nouveau *curriculum*, exigence rhétorique plus affirmée, lecture complète d'oeuvres anciennes), on pourrait s'attendre à ce que la bibliothèque de l'institution enregistre la marque des recherches philologiques entreprises par ses plus glorieux représentants. Là encore, la déception attend le chercheur. Parmi les ouvrages conservés dans la très riche bibliothèque collégiale (plusieurs centaines de manuscrits !), et dont la richesse n'a cessé de croître au début du XV<sup>e</sup> siècle, pas la plus petite trace de lettres de Cicéron, de Pline le Jeune ou de Sénèque, sans parler de Pétrarque, cette ombre tutélaire admirée autant que détestée du premier humanisme français. Bref, tous ces textes après lesquels nos jeunes lettrés couraient et que bien souvent ils parvenaient à débusquer dans des bibliothèques monastiques, qu'ils recopiaient pour leur usage personnel ou pour le bien commun de cette naissante République des

<sup>11</sup> Sur ces personnages, voir E. Beltran, « L'humanisme français au temps de Charles VII et Louis XI », dans *Préludes...* *op.cit.*, p.122-162.

<sup>12</sup> E. Beltran, « Une rédaction inconnue de la Rhétorique de Guillaume Fichet », *BH.R.*, 49, 1987, p.359-365.

<sup>13</sup> G. Ouy, « Le collège de Navarre, berceau de l'humanisme français », dans *Actes du 95<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes*, Paris, 1975, p.273-299.

<sup>14</sup> A dire vrai, la possibilité révolutionnaire, dans le cadre parisien, de donner des cours à l'intérieur du collège, à l'exclusion de tout autre cursus universitaire, était prévue dès la fondation de l'institution par Jeanne de Navarre en 1305, avec la création de trois maîtres (respectivement en grammaire, arts, théologie). Le caractère très anti-universitaire du projet, profondément attentatoire aux intérêts de la communauté universitaire parisienne, fut tel que le programme pédagogique ne put être mis en application. Il fallut attendre les années 1360 pour que des cours y fussent réellement tenus. Ultérieurement, l'implication de Charles V, entre 1369 et 1374, dans la gestion du collège est un indice sérieux de l'attrait de l'institution sur les gouvernants ; elle ne donne cependant pas de certitude quant à un éventuel changement des programmes pédagogiques.

<sup>15</sup> Sur toutes ces questions institutionnelles, voir le travail très complet de N. Gorochov, *Le collège de Navarre, de sa fondation (1305) au début du XV<sup>e</sup> siècle (1418). Histoire de l'institution, de sa vie intellectuelle et de son recrutement*, Paris, 1997, p.149-197. On regrettera seulement que l'auteur n'ait pas poussé ses recherches plus avant en matière de formation proprement intellectuelle et s'en soit tenu à une étude fouillée de l'organisation et de la prosopographie du milieu navarriste.

lettres anciennes, ne leur semblaient pas en mesure d'être « offerts » aux plus jeunes condisciples de Navarre<sup>16</sup>. C'est d'ailleurs hors du collège, et bien plus tard, qu'un effort timide de renouvellement pédagogique se fait jour au travers de la réforme conduite par le cardinal d'Estouteville en 1452 : aux statuts universitaires de 1366, le cardinal ajoute, afin de passer la détermination du baccalauréat, l'exigence d'une connaissance de la métrique<sup>17</sup>. Faible indice d'une sensibilité accrue à l'égard des *studia humanitatis* et de la poésie latine. On conviendra qu'il s'agit d'une ouverture très réduite, qu'une comparaison avec les programmes théoriques de formation lettrée rédigés par les Italiens ou les témoignages des expériences vécues à Ca' Giocosa chez Vittorino da Feltre à Ferrare ou chez Guarin de Vérone à Mantoue rendrait plus cruelle encore à l'égard des Français. En réalité, le collège de Navarre semble plus avoir été une structure d'accueil de jeunes gens que d'autres courants poussaient à l'étude de sources nouvelles qu'un lieu *sui generis* d'inculcation de nouveautés. Quant à l'Université proprement dite, elle apparaît au mieux indifférente, au pire rétive à ces innovations intellectuelles. Même Gerson, dans une œuvre de jeunesse, le brouillon de son traité contre Juan de Monzon, dresse un bilan peu enthousiasmant de la situation parisienne : le talent est présent, mais la crainte de ne pas trouver de travail et de vivre dans l'indigence, incite les universitaires à ne pas explorer les voies nouvelles<sup>18</sup>. Vouée au souvenir de ses gloires passées, l'Université néglige le présent<sup>19</sup>.

Une étude récente de G.M. Roccati établit clairement la discordance chronologique entre les périodes de formation de nos jeunes lettrés et la date à laquelle ils commencent à produire des œuvres clairement « estampillées » humanistes<sup>20</sup>, comme si le moule « navarriste » n'avait pas immédiatement façonné les esprits. Dans cette ignorance presque générale de qui furent les précepteurs de l'humanisme français, il faut faire la part de quelques fragiles indications qui jettent une faible lueur. Jean Gerson est peut-être le seul à faire exception à l'assertion précédente selon laquelle les artiens de Navarre n'auraient rien produit « d'humaniste » durant leurs années de collège. L'on sait, nous y avons fait allusion, qu'il rédigea une églogue, une lettre et un brouillon de son traité contre Juan de Monzon dans les années 1380, c'est-à-dire à un moment où il était maître en arts<sup>21</sup>. Le même Gerson, intervenant dans la Querelle du *Roman de la Rose*, vers 1401-1402, rappellera « avoir goûté dans [sa] jeunesse à toutes les sources, ou presque, qui alimentent le cours de cet ouvrage, comme autant de cours détournés »<sup>22</sup>. Quant à Pierre d'Ailly, énonçant au début d'un cours sur la Bible une liste surprenante d'œuvres antiques dont il dit s'être inspiré dans sa jeunesse, il y a bien longtemps que les spécialistes en ont remarqué le caractère improbable<sup>23</sup>.

---

<sup>16</sup> Affirmation à nuancer toutefois, puisque après 1421, Nicolas de Clamanges offrit à l'université de Paris un recueil de discours de Cicéron (voir G. Ouy, « La dialectique des rapports intellectuels franco-italiens et l'humanisme en France aux XIVe et XVe siècles », dans *Rapporti culturali ed economici fra Italia e Francia nei secoli dal XIV al XVI*, Rome, 1979, p.149).

<sup>17</sup> Présentation et traduction du texte de la réforme par N. Gorochoy, dans P. Gilli éd., *Former, enseigner, éduquer dans l'Occident médiéval*, t.2, Paris, 1999, p.182-191 : « Nous ajoutons à ces prescriptions en défendant formellement aux maîtres de permettre que les écoliers passent aux leçons de logique, s'ils n'ont pas reçu d'avance une instruction suffisante dans les matières sus-énoncées [i.e. en grammaire] et dans la métrique » (p.186); texte latin chez H. Denifle et E. Châtelain, *Chartularium universitatis Parisiensis*, IV, p.728

<sup>18</sup> G. Ouy, « La plus ancienne œuvre retrouvée de Jean Gerson », *Romania*, 83, 1962, p.472 : « Ingenia tamen ad id peragendum nostris defuisse non video... Sed ipsi, aut studiis suis ac rerum magnitudine detenti, eloquentie curam reliquerunt, qualiter fecisse Platonem, Aristotelem ac Socratem Cicero refert, aut accessit in quibusdam ut arbitrator, in pie metus, iustus fortassis si in studio remunerationis exsorte tererent tempus suum ». Voir à ce propos, E. Ornato, *Jean Muret et ses amis Nicolas de Clamanges et Jean de Montreuil*, Paris-Genève, 1969, p.37.

<sup>19</sup> *Ibid.* : « Sepe equidem opponit se michi videndam, maximum illud orbis luminare, Parisiensis studii universitas [...] Itaque, de tot inclitis qui in ea floruerunt, deque tot bene actis suis prudenter equidem, ingenue ac constanter nichil pene ad nos dilapsus est, preterquam vox incerto auctore anceps ac tenuis quorundam memoria ».

<sup>20</sup> G.M. Roccati, « La formation des humanistes dans le dernier quart du XIVe siècle », dans *Pratiques de la culture écrite...*, op. cit., p.55-75, surtout p.59-61.

<sup>21</sup> G. Ouy, « L'humanisme de jeune Gerson », dans *Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident*, Paris, 1980, p.253-268.

<sup>22</sup> Cité par G.M. Roccati, art. cit., p.59 et 73.

<sup>23</sup> *Ibid.* ; l'auteur rappelle le jugement sceptique de R. Sabbadini.

Seule, peut-être, un passage dans une lettre qui semble avoir échappé à la critique<sup>24</sup> pourrait laisser à penser que Gerson a tiré profit de son apprentissage navarriste pour y acquérir les éléments essentiels de sa culture ; dans une lettre de 1400 aux « Messieurs de Navarre », il dit à propos de sa formation : « Traxi mores ex convictu »<sup>25</sup> ; le collège était bien cette structure qui donnait certes le gîte et le couvert, mais aussi ce tempérament particulier, qui distinguait ses membres des autres étudiants parisiens. Maigre indication, on en conviendra. Il vaut mieux admettre l'existence d'un apprentissage informel dans des cénacles privés, ce que suggère d'ailleurs Nicolas de Clamanges dans une lettre célèbre, QUOD IN SUPERIORI, datable de 1430. Censée avoir été écrite au cardinal de Pietramala (mort en 1398), elle fut en réalité rédigée au moment de la réfection du recueil épistolaire de l'humaniste vieillissant. Ce qui nous retient ici, c'est moins cet aspect fameux de la « querelle inventée »<sup>26</sup>, qu'un passage dans lequel Clamanges reproche à Pétrarque d'avoir affirmé que seule l'Italie a su enseigner les arts. Ce à quoi, le trésorier du Chapitre de Langres répond que lui-même les a appris pour partie *in studio parisiaco* où il a suivi des cours de rhétorique cicéronienne, pour partie en privé<sup>27</sup>. Mais, dans la suite de la lettre, cependant, l'humaniste rectifie le tir : Clamanges confesse que s'il est vrai que seule l'Italie est en mesure d'enseigner les belles lettres, ce n'est pas pour autant qu'elle est devenue le seul pays capable de porter des poètes et des orateurs. En d'autres termes, c'est aux fruits que l'on juge d'un arbre et non l'inverse. Clamanges se trouvait ainsi contraint de dévaloriser les structures d'enseignement humaniste pour mieux invoquer le génie irréductible de l'humaniste, façon élégante de reconnaître que lui-même (et quelques confrères parisiens) n'avaient que plus de mérite à être parvenus à ce niveau de maîtrise de l'éloquence, eux qui n'avaient pas eu les mêmes facilités institutionnelles que leurs rivaux transalpins<sup>28</sup>. Convenons que la nature même de cette lettre polémique où tous les arguments sont destinés à faire mouche n'incite guère à l'utiliser comme une source fiable sur la réalité pédagogique de la fin du XIVe siècle. Cependant, Clamanges, dans une autre lettre « retravaillée » et fictivement adressée à Pietramala, la PERPULCHRAS PATER, reconnaît avoir eu pour seul maître l'étude, l'entraînement constant et l'exercice, et la lecture des bons auteurs, ceux-là mêmes que conseillait Augustin<sup>29</sup>. Force est de constater que le collège n'apparaît plus vraiment comme ce berceau de l'humanisme, mais davantage comme le lieu cardinal où se croisaient d'autres influences actives. Parmi ces canaux, G.M. Roccati suggère l'idée d'une lecture de Pétrarque dont les oeuvres circulaient abondamment<sup>30</sup>. Dès le milieu du XIVe siècle en effet, tout un groupe de lettrés français, de culture cléricale, s'évertuaient à diffuser l'uvre du Lauréat ; le paradoxe tient à ce que originellement ce n'était pas toujours comme restaurateur de la culture antique, mais comme

<sup>24</sup> Sur la formation de Gerson, voir en dernier lieu, G.M. Roccati, « La formazione intellettuale di Jean Gerson (1363-1429) : un esempio di rinnovamento umanistico degli studi », dans L. Rotondi Secchi-Taruggi éd., *L'educazione e la formazione intellettuale nell'età dell'umanesimo*, Milan, 1992, 229-244.

<sup>25</sup> Gerson, *uvres complètes*, t.2, *Les lettres*, éd. P. Glorieux, 1960, p.30. La lettre se poursuit par la liste des auteurs à étudier.

<sup>26</sup> D. Cecchetti, *Petrarca, Pietramala e Clamanges. Storia di una « querelle » inventata*, Paris, 1981 ; l'auteur a réédité toutes les sources de cet épisode si important dans ce qu'il révèle comme ambiguïté à l'égard de l'Italie.

<sup>27</sup> *Id.*, p.172 : « Dicet forte aliquis propterea hoc Franciscum dixisse, quod magis solent in Italia artes ille doceri et disci quam in aliis terris. [...] Vidi equidem in studio parisiaco sepe tullianam publice legi rethoricam, sepe item privatim ».

<sup>28</sup> *Ibid.* : « Deinde esto, in sola Italia illarum disciplinarum studia vigerent, non proinde consequens erat oratores illic aut poetas esse : neque enim continuo eloquens est qui studiosus eloquentie est, sicut nec est sapiens qui studiosus sapientie » ; et p.173 : « Non enim magnam meretur laudem qui bene inchoat, sed qui bene inchoata recte prosequitur feliciterque consummat ». Ajoutons que Clamanges finit même son argumentaire en suggérant chez les Français de la fin du XIVe siècle une position homologue à celle de Pétrarque en son temps : parti de rien, il a créé sa propre réputation ; les Français peuvent en faire autant : (p.174) « Perspicis, ut credo, pater inclite virque disertissime, virum illum minime dicere debuisse, minime decuisse, extra Italiam suo tempore oratores aut poetas nullos esse, quo se unicum in orbe poetam oratoremque confirmaret quod apertissime ex suo dicto consequi monstravimus ».

<sup>29</sup> *Id.*, lettre PERPULCHRAS LITTERAS TUAS, p.143 : « Deinde nequaquam concesserim nullos omnino me magistros in illa [i.e. dans la solitude des forêts] percipienda habuisse. Multos sane habui : studium, exercitium, assiduum attentamque lectionem auctorum eloquentium cum aliquantula forte ingenii aptitudine, quos i doneos in discenda eloquentia esse magistros Augustinus in quarto libro de doctrina christiana te docebit ».

<sup>30</sup> N. Mann, « La fortune de Pétrarque en France : recherches sur le De remediis », *Studi francesi*, 37, 1969, p.1-15 ; *Id.*, « Petrarch's Role as Moralizer in Fifteenth-Century France », dans *Humanism in France*, éd. A.T. Levi, Manchester, 1970, p.6-28.

philosophe moral, que ce dernier était admiré. C'est dans ce paradoxe que gît peut-être le caractère fécond du pétrarquisme en France comme précepteur de l'humanisme : Pétrarque jouait tout à la fois le rôle d'un grand savant, ce qui lui valait le respect de ceux qui en France tentaient de répandre la culture antique par des traductions, tel Bersuire, et d'un contempteur des logiciens anglais, ce qui lui valait la reconnaissance des théologiens hostiles aux *barbari brittani*, comme Gerson<sup>31</sup> ; finalement, mais plus tardivement, ce fut l'œuvre philologique qui retient l'attention d'un Jean de Montreuil ou d'un Nicolas de Clamanges. C'est dans cette perspective là que se situe l'humanisme français au temps du concile de Constance. Formés à l'université et/ou au collège de Navarre, les membres de la délégation française attentifs aux *studia humanitatis* (Guillaume Fillastre, Jean Gerson, un temps peut-être Nicolas de Clamanges et Pierre Col), avaient en commun ce fonds de connaissances antiques acquis de bric et de broc mais suffisamment solide pour leur donner le sentiment qu'ensemble, ils formaient une nouvelle *sodalitas* capable de rivaliser avec les maîtres italiens. Les bibliothèques parisiennes, celle du collège de Navarre et celle de la Sorbonne, leur fournissaient quelques bases livresques dont ils avaient besoin. La bibliothèque universitaire possédait, grâce au legs de Richard de Fournival au collège de la Sorbonne, plusieurs manuscrits précieux<sup>32</sup>, dont les VIII premiers livres des *Ad familiares* de Cicéron ; à la fin du XVe siècle, un humaniste lombard, Andreolo Arese, offre à la bibliothèque un exemplaire des Verrines (peut-être en 1395-1396)<sup>33</sup> ; la modification du statut du texte cicéronien se manifeste dans le fait que désormais le manuscrit (dont le collège possédait déjà depuis longtemps un exemplaire) se trouve enchaîné aux pupitres de la *magna libraria* : il devient donc plus accessible que les textes demeurés à la *parva libraria*, de consultation malaisée<sup>34</sup>. Point de diffusion rapide pourtant des œuvres cicéroniennes, pas plus, du reste, que de celles de Quintilien, dont le rôle fut décisif dans l'expression de l'humanisme italien au XVe siècle<sup>35</sup>, que les Français connurent sous la forme de *codices mutili*, au moins jusqu'à la copie des *Declamationes maiores* faite exécuter par Guillaume Fillastre au concile de Constance, en 1416.

Le bilan se révèle bien maigrelet : il faut certainement se résoudre à considérer que les lettrés français se formaient par l'imitation personnelle, plus que par un *curriculum* fixé, en recopiant aussi les lettres de leurs amis ou condisciples, comme le fit Pierre d'Ailly avec les lettres de Jean de Montreuil<sup>36</sup>. Point de Salutati auprès duquel les jeunes gens ambitieux venaient écouter les lectures d'Anciens et en discuter les contenus<sup>37</sup> ; tout au plus des discussions entre amis, navarristes ou non<sup>38</sup>. Derrière cette carence apparaît déjà un aspect fondamental de ce courant français, souvent évoqué par les spécialistes, à savoir son très faible enracinement institutionnel. Cette fragilité structurelle prolonge ses effets dans les autres aspects de ce premier humanisme parisien.

<sup>31</sup> G.M. Roccati, art. cit., p.68-69 ; sur Gerson et les logiciens, Z. Kaluza, *Les querelles doctrinales à Paris. Nominalistes et réalistes aux confins du XIVe et du Xve siècles*, Bergame, 1988.

<sup>32</sup> R.H. Rouse, « Manuscripts Belonging to Richard de Fournival », *Revue d'histoire des textes*, 3, 1973, p.253-269.

<sup>33</sup> E. Ornato, « La redécouverte des discours de Cicéron en Italie et en France à la fin du XIVe et au début du XVe siècle », dans *Acta conventus Neo-Latini Bononiensis. Proceedings of the Fourth International Congress of Neo-Latin Studies, Bologna (...)1979*, R.J. Schoek éd., Binghamton, 1985, p.573 ; et *Id.*, « Les humanistes français... », art. cit., p.15

<sup>34</sup> E. Ornato, « La redécouverte des classiques... », art. cit., p.100, n.41.

<sup>35</sup> D. Cecchetti, « La traditio quintiliana nel Quattrocento francese », dans *L'arte di interpretare. Scritti critici offerti a Giovanni Getto*, Cuneo, 1984, p.145-164.

<sup>36</sup> G. Ouy, « La dialectique des rapports intellectuels franco-italiens et l'humanisme en France aux XIVe et XVe siècles », dans *Rapporti culturali ed economici fra Italia e Francia nei secoli dal XIV al XVI*, Rome, 1979, p.141.

<sup>37</sup> Voir à titre d'exemple, la lettre de Leonardo Bruni évoquant le « cetus factus apud Coluccium » dans L. Bertalot, « Forschungen über Leonardo Bruni Aretino », *Archivum romanicum*, 15, 1931, p.323.

<sup>38</sup> On en a un indice à travers un passage d'une lettre de Nicolas de Clamanges, le plus respecté des humanistes français, où se révèlent les attentes qu'il suscitait : « Rogabunt omnes ut crebro revisam : quod nisi faciam, contempni se putabunt suspicabuntque me mores suos minimeprobare quoniam mox, ut semel illos vidi, suum consortium neglexi. Si frequentare perseverem, rogabit unus ut historias, alius ut poéticas, tertius ut Ciceronis artem exponam », Montpellier, Faculté de Médecine, ms. H.87, f.44 (cité par E. Ornato, *Jean de Muret...*, op. cit., p.77). Par delà le topos du superbe isolement que cultive le trésorier du Chapitre de Langres, il faut voir derrière ces fugitives indications une des modalités concrètes de la transmission de la passion de l'Antiquité et des connaissances s'y rapportant fraîchement remises en circulation.

## II. Nature de l'humanisme français

Que l'on entrevoie guère les étapes de l'apprentissage des *studia humanitatis* ne doit pas masquer qu'il existe une avant-garde lettrée parisienne aux contours intellectuels assez particuliers. Reprenons-en les éléments constitutifs, une fois encore en faisant fond sur les nombreuses enquêtes conduites ces dernières années tant par l'équipe de Gilbert Ouy et Ezio Ornato que par les épigones turinois de Franco Simone.

Peut-être en raison même de cette absence d'enceinte pédagogique idoine, les humanistes ont-ils développé l'idée que le fondement de la connaissance des Anciens résidait dans la *lectio*, dans la relecture incessante des oeuvres. Jean de Montreuil s'adressant à un ami (non identifié), maître d'école parisien qui lui demandait des précisions sur les différences notables dans la rédaction des oeuvres cicéroniennes selon leur genre, lui répondit en ces termes : « Pour te répondre en deux mots, chers frère, tu veux connaître les différences et les niveaux de style chez Cicéron et les caractéristiques de ses *cursus*, et avoir réponse sur le champ ? Lis et relis Cicéron lui-même. Je t'assure sans hésiter : personne ne te l'apprendra et ne te l'expliquera mieux que Cicéron »<sup>39</sup>. Une idée semblable avait été avancée par Nicolas de Clamanges, dans une lettre à Pietramala<sup>40</sup>. Le culte de Cicéron apparaît d'ailleurs comme un thème central et partagé par de nombreux humanistes<sup>41</sup> ; il s'associe à la valorisation de la figure de l'*orator*. Chez Jean de Montreuil comme chez Nicolas de Clamanges, il s'agit d'une dimension constitutive du travail des lettrés. Dans une lettre, de date et de destinataire inconnus, le prévôt de Lille affirme, à rebours de ce que beaucoup pensent, que les grands auteurs de l'antiquité, tant latine que grecque, tant profane que patristique, ont tous été versés dans l'art oratoire et qu'il y a donc une nécessaire conjonction entre savoir et éloquence<sup>42</sup>. Plus encore, la rhétorique devient le pivot de la formation intellectuelle. Même la poésie devient son auxiliaire ; c'est à ce titre qu'il prend la défense de Virgile : le poète (qu'Ambrogio Migli, secrétaire du duc d'Orléans, venait de critiquer) possède toutes les qualités des grands orateurs, affirme Montreuil dans une lettre à Clamanges de la fin de l'année 1397<sup>43</sup>, comme si ce qui rendait supérieur le poète était précisément cette aptitude à l'éloquence. Il s'agit d'une véritable *reductio artium ad rhetoricam*<sup>44</sup>. En conséquence, la lecture des poètes est rendue nécessaire en vue de l'apprentissage de l'*ars oratoria*. Quant à Nicolas de Clamanges, il n'hésite pas à faire de son travail de *rhetor* une arme à mettre au service de l'Eglise<sup>45</sup>. Dans une autre lettre,

<sup>39</sup> Jean de Montreuil, *Opera, I, Epistolario*, E. Ornato éd., Turin, 1963, p.76 : « Vis tu, frater carissime, ut perquambreviter me absolvam, ac Tullii distinctiones divisionesque stilorum cursuumque naturas suorum noscere et incunctanter assequi quod exigit ? Eundem lege Tullium relegeque, firma assevero tibi fide : appositius nullus te Tullio aut melius id docebit ». Pour la datation, c.1404, voir Jean de Montreuil, *Opera IV, Monsteroliana*, E. Ornato, G. Ouy, N. Pons éd., Paris, 1986, p.126. Voir aussi la lettre 165 (*op. cit.*, t.I, p.253).

<sup>40</sup> Cf. supra n.29, lettre PERPULCHRAS PATER.

<sup>41</sup> Bien évidemment, il ne s'agit nullement d'une singularité française ; l'humanisme italien a, le premier, contribué à affirmer le statut particulier du rhéteur romain, tout particulièrement durant les premières décennies du XVe siècle : voir W. Rüegg, « Cicero-orator noster », dans L. Ludwig éd., *Eloquence et rhétorique chez Cicéron. Entretiens sur l'Antiquité classique*, 28, Genève, 1982, p.283 sq.

<sup>42</sup> Lettre 170, NUGIS EX, p.260 : « Ad te redeo, pater carissime ac venuste, hoc unum orans rogansque et obsecrans, ne tuam discretionem ab hac nostra suasionem dismoveat aut revocet turba plerorumque imperita, falso existimentium doctrinam cum eloquentia coniungi non posse, aut eloquentiam sententias comitari [...] Et ut eos circa id in reprobum sensum datos noscas, ante oculos tue considerationis antiquos adducas quotquot voles, Grecos Latinosque qui etiam tempus Gratie precesserunt, aut professores catholicos : nullum reperis stilo caruisse, aut non fuisse potissimum eloquentes ».

<sup>43</sup> *Id.*, p.189 : « Sed ad Maronem regem nostrum redeundo, quis unquam Latinorum, quacumque micuerit reputatione, gramatica, ornatu, iuncturis et contextura vocum, artificiosissima dignitate, elegantia, claritate, etg prope naturam sententiisque gravibus et pregantibus, ac omnibus figuris tam constructionis quam loquutionis et metaphoris, variatione, digressionem compartionibus coloribusque magis proprise clarius et generaliter singulis que ad scribendum loquendumque quocumque in genere cepicua sunt, usus fuit ? ».

<sup>44</sup> Voir D. Cecchetti, « Sic me Cicero laudare docuerat. La retorica nel primo umanesimo francese », dans *Pratiques de la culture, op. cit.*, p.53.

<sup>45</sup> Nicolas de Clamanges, *Opera omnia*, éd. I.M. Lydius, Lugduni Batavorum, 1613, pars II, epist. 104, NON EGENT, p.295, à Nicolas de Baye : « Quamquam profiteor, quando oportunitatem videbo ex statu ac dispositione Ecclesie rectorumque eius aliquid stilo proficiendi, meum quaecumque stilum non inerti ocio dormiraturum, qui nulla alia me putarem re felicius natum quam si aliquid possem pro Ecclesia fructuosum agere » cité par D. Cecchetti, art. cit., p.54.

la UT TIBI rédigée une première fois en 1394, puis retravaillée entre 1420 et 1430, Clamanges énonce les principes de son écriture épistolaire. La lettre a excité la sagacité des spécialistes de l'humanisme, car l'illustre professeur dénonce avec une acerbe ironie les retouches que des amis bien intentionnés avaient fait subir à une lettre rédigée au nom de l'Université et adressée à Benoît XIII<sup>46</sup>. Mais, par delà tout ce que l'épisode illustre (ou laisse supposer) comme rivalités inter-universitaires, voire comme censure politico-stylistique, le contenu même du document donne la mesure de la conception que Clamanges se faisait de lui-même et de ses écrits. L'humaniste laisse exhaler la certitude d'être bien au dessus de ses correcteurs, en matière de rhétorique. Corrigez autant que vous voulez le fond, dit-il en substance, mais ne touchez rien à la forme. Je n'ai rien à apprendre de vous. L'art oratoire est le plus difficile qui soit et, citant Cicéron, il affirme qu'il n'y a guère plus de trois grands orateurs vivant en même temps. Mais surtout, poursuivant son implacable raisonnement, il en vient à considérer que le *rhetor* a une totale *libertas dicendi* incompatible avec le travail de corrections opéré par des tiers, fussent-ils animés des meilleures intentions!<sup>47</sup>

On pourrait s'étonner d'une telle revendication d'autonomie du style chez Clamanges, d'autant plus qu'il s'agit d'un clerc qui a lu Augustin et qui sait que *l'eloquentia est ancilla sapientiae*. De fait, dans une autre lettre, la GRATULOR PLURIMUM, adressée à Martin Talayero vraisemblablement entre 1413 et 1416, il développe longuement ce thème : l'éloquence sans sagesse n'est qu'un téméraire bavardage ; Martianus Capella en faisant (dans les *Noces de Mercure et Philologie*) du dieu de l'éloquence, Mercure, l'époux de Philologie s'est trompé : à un homme il revient de commander, d'être obéi, de diriger ; or, l'éloquence n'est même pas digne d'être une épouse, selon Augustin ; elle est seulement une servante<sup>48</sup>. Mais, il serait erroné d'y voir une répudiation de l'éloquence ; en réalité, Clamanges contourne la difficulté (ou la contradiction) en faisant de cette *ancilla* la servante la plus proche de sa maîtresse, et la plus intime ; c'est en outre la plus élégante des auxiliaires de la sagesse, mieux même celle qui lui apporte l'élégance<sup>49</sup>. C'est le même thème qui est développé dans la fameuse lettre PERPULCHRAS PATER, censée être adressée au cardinal Pietramala (mort en 1398), mais « retouchée » entre 1420 et 1430, dans laquelle notre humaniste appelle son correspondant à respecter les arts libéraux, singulièrement l'éloquence parée de toutes les vertus civiques, sociales et morales<sup>50</sup>. C'est toujours au nom de

<sup>46</sup> E. Ornato (*Jean de Muret, op. cit.*, p.22-30) cherche subtilement à rapprocher le « caviardage » de la lettre des enjeux éminemment politiques qui sous-tendent ce travail de « réécriture » : le grand Schisme, l'extrême complexité des options politiques à la cour de France, et les rivalités au sein de l'Université.

<sup>47</sup> Nicolas de Clamanges, *op. cit.*, p.11-12 : « meos itaque, obsecro, errores in scribendi arte michi relinquitte, in qua ut ego insolens modicum quid glorier, paululum me per vos doceri posse existimo. In aliis, ut libet, docete, corripite, reprehendite : equo animo omnia patiar, immo gratias agam. Vestri autem non debet iuris esse in arte, quam non professi estis, alios instruere. Et quamvis in hac arte satis doctore opus habeam, vellem tamen - quod cum vestra sit pace dictum - doctores in illa habere paulo vobis illius professionis eruditiores. [...] Ait Tullius in libro *de oratore* (I, 2, 8) nunquam oratores tanta fecunditate floruisse, ut in eodemque tempore plus quam tres viverent, qui hoc nomine digni essent. [...] Credo tibi non malivolo animo esse factum, credo sincero, fideli, amico, credo etiam, si vis, fraterno, neque enim de te aliud suspicari licet, sed ne artis inopia atque ignorantia vestrum a recto aberraverit iudicium, vehementer dubito. Non satis, ut opinor, tu et illi alii mei emendatores compertum habetis, quanta sit rhetorum in dicendo libertas, quousque illis progredi liceat, ubi sistere atque habenas adducere deceat », cité par D. Cecchetti, art cit., p.57.

<sup>48</sup> N. de Clamanges, *Opera omnia, op. cit.*, p.188 : « Mercurius siquidem apud gentiles deus eloquentie fertur, de quo connubio idem Martianus duos libros edidit, sed in eo erravit vehementer, quod eloquentie, quam per Mercurius designat, viri nomen et officium et personam tribuit, cum caput esse sapientie eloquentiam minime deceat, sicut virum caput esse mulieris apostolus docet, quam virili potius imperio subditam esse oportuerat, illius freno duci, auctoritate regi, mandatis parere, legibus obedire. Quocirca rectius multo quam Capella sensit Augustinus, qui nec uxoris quidem nomine dignam duxit eloquentiam, quin potius sapientie tantummodo ancillam vel pedissequam esse pronunciauit, ne clarissimo sapientie connubio supra merita illam honestando nimis extolleret ».

<sup>49</sup> *Ibid.* : « Satis hoc ipsa honoris habet, quod inter sapientie ancillas ipsa praecipua est domineque magis intima ac proxima. Habet nempe ista imperiosa ac prepotens domina alias multas cum ista ancillas, quam minime equum est sola ancilla comitatam in publico prodire, que forma quidem prestantes sunt ornatuque conspicue, sed ista longe formosior atque ornatior, utpote que et dominam ornat et decoris elegantiam ceteris prestat ».

<sup>50</sup> Edition par D. Cecchetti, *Petrarca, Pietramala e Clamanges, op. cit.*, p.147-149 : « Nec te horum studiorum, pater xultu et veneratione dignissime, peniteat, quemadmodum nec penitere certo scio, que tibi ad honorem, ad famam, ad gloriam, ad tui nominis eternam memoriam futura sunt, que preterea ad decus tui generis et patrie, ad tue dignitatis



l'éloquence que Jean de Montreuil estime nécessaire de défendre la poésie attaquée par un juriste, au motif que l'activité poétique est nuisible<sup>51</sup>. S'appuyant sur Coluccio Salutati, chancelier de Florence et maître incontesté de l'art oratoire et épistolaire de son temps, le secrétaire royal affirme qu'il n'y a pas de contradiction entre la poésie et le respect dû aux enseignements des Pères, puisque même ces derniers n'y sont pas aussi hostiles qu'on le prétend.

De cette valorisation de la rhétorique s'ensuivent quelques conséquences personnelles autant que « corporatives », entendons par là communes à la *sodalitas*: d'abord, un très fort sentiment de singularité, particulièrement chez le plus accompli de ces humanistes, Nicolas de Clamanges. Chez lui se retrouve l'idée d'une mission particulière qui lui revient de droit en raison de son talent propre. Dans une lettre à Gontier Col de 1408, l'ex-secrétaire pontifical<sup>52</sup> explique quel est son rôle dans la renaissance des lettres en France : « Quoique ici d'autres fleurs se soient épanouies avec élégance, durant des années plus heureuses et y aient engendré des fruits, cependant depuis déjà de nombreuses années, l'antique éloquence n'avait plus reverdi, dans la suavité de ses fleurs, non seulement ici mais dans presque toutes les régions du monde où elle était presque oubliée et déliquescence. Ce n'est pas pour autant que j'ai mérité d'être tenu en haine dans mon pays ou d'en être exclu, car je me suis consacré considérablement à ces études hautement libérales, ô combien célébrées dans les siècles passés vénérés, et je me suis appliqué à faire renaître cette éloquence longtemps enterrée en Gaule et à la faire reflourir, quoique très loin des exemples antiques, au point que de même que la Gaule n'est pas inférieure de nos jours aux autres régions du monde pour toutes sortes de qualités, de même elle possède quelque vertu en art oratoire et que, si elle n'est pas tout à fait égale à d'autres, du moins elle ne puisse plus être considérée comme en étant dépourvue<sup>53</sup> ».

Il s'agit donc d'enraciner cette fragile renaissance en la diffusant auprès des jeunes Français<sup>54</sup>.

Conscience d'une renaissance, pour reprendre la formule de Franco Simone<sup>55</sup>, dont on trouve aisément traces chez un autre navarriste, Jean Gerson ; dans son traité inachevé contre le dominicain Juan de Monzon, il n'hésite pas à considérer que la France jusqu'à présent dépourvue d'écrivains *eloquentes* est en train de rattraper son retard et ne pourra plus être gaussée par les adversaires de la *gallica fama*<sup>56</sup>. Il faut souligner combien le sentiment de franchir une nouvelle

---

ornamentum, Ecclesie fulcimentum, reipublice defensionem, bonorum presidium, malorum coercionem ac confusionem amplissima poterunt utilitate proficere. Hec sunt libero atque ingenuo homine digna studia propterea merito a maioribus ingenua ac liberalia appellata... ». Sur cet argument, voir D. Cecchetti, « L'elogio delle arti liberali nel primo umanesimo francese », *Studi francesi*, 28, 1966, p.1-14.

<sup>51</sup> Jean de Montreuil, *op. cit.*, I, p.142 ; voir aussi les précisions sur cette lettre dans le t. IV des *Opera omnia* de Jean de Montreuil, Paris, 1986, p.178-179. On constate que l'humanisme français naissant a dû combattre les mêmes adversaires que son homologue transalpin, lui aussi, en cette fin du XIV<sup>e</sup> siècle, occupé à justifier la lecture des Anciens contre les détracteurs des *studia humanitatis*. Parmi une vaste littérature sur ce sujet, voir C. Mésoniat, *Poetica theologia. La « Lucula noctis » di Giovanni Dominici e le dispute letterarie tra '300 e '400*, Rome, 1984.

<sup>52</sup> Au moment où pèse sur le pape la menace d'une nouvelle soustraction d'obédience, Benoît XIII lance une bulle d'excommunication de Charles VI que les universitaires parisiens estiment rédigée par Clamanges lui-même. Le secrétaire rentre en France et tente de se justifier. Cette lettre à Gontier Col s'inscrit dans ce climat tendu.

<sup>53</sup> Bibliothèque de la faculté de Médecine de Montpellier, ms. H.87, f.78 : « Quamvis autem flores illi, qui annis felicioribus tam suaviter ibi redoluerunt suosque fructus peperunt iam pridem inde evanuerint multisque annorum curriculis non modo in illis regionibus, sed in aliis pene universis ipsa quasi oblitterata atque obsoleta eloquentia prisca florum suavitate ernare desierit, non proinde tamen aut in patria odio haberi aut patria ipsa pelli merui, quod his ingenuissimis studiis, tanta superioribus seculis celebritate veneratis, operam aliquantulum impendi, atque ipsam eloquentiam, diu sepultam in Galliis quodammodo renasci novisque iterum floribus, licet priscis imparibus, repullulare laboravi ut, sicut in ceteris laudibus Gallis etiam his temporibus ceteris regionibus non inferior est, ita etiam oratorie virtutis aliquid haberet, quo, etsi aliis non fortassis equaretur, prorsus tamen expers esse argui non posset », cité par E. Ornato, *Jean de Muret, op. cit.*, p.44.

<sup>54</sup> *Ibid.* : « Licet enim in illis studiis olim preclarissimis non me multum profecisse vel iactare possim nec debeam, tamen quicquid, id est quod in eis profeci, non ad patrie cessit aut cedet oprobrium, generosisque animi atque ingenii gallicis adolescentibus magis fortassis proficiendi stimulos imprimet, quibus saltem ad ipsa ingredienda studia, que generosos maxime animos delectant, meo exemplo previoque ducatu viam diutius obseptam aliquatenus aperui, in qua ad patrie gloriam alios gaudebo magis proficientes id assequi posse, quod ipse forte non potui ».

<sup>55</sup> F. Simone, *La coscienza della Rinascita negli umanisti francesi*, Rome, 1949.

<sup>56</sup> G. Ouy, « La plus ancienne uvre... », art. cit., p.472 : c'est l'incipit du traité. Gerson ajoute que la pérennité des lettres est plus solide que celle des villes : « Adeo longevior vivaciorque est scriptorum quam urbium duracio ».

étape dans l'histoire culturelle de la France vient s'articuler étroitement chez les humanistes à un *topos* de grande circulation dans les milieux universitaires ou lettrés, celui de la *translatio studii* inlassablement reproduit à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant<sup>57</sup>. Très significativement, ce thème réapparaît, dans une autre œuvre du chancelier de l'Université, un long poème sur la Sainte Famille intitulé *Josephina* et rédigé durant la deuxième décennie du XV<sup>e</sup> siècle ; dans le prologue de ce poème écrit en hexamètres virgiliens, le théologien rappelle les quatre fleuves de l'Université de Paris, source unique du savoir héritée des temps adamiques<sup>58</sup>. Vieille matière revêtue d'une forme neuve ! L'humanisme français ne serait-il alors qu'une habile manière d'accommoder les restes ?

Le fait est que la plupart des thèmes développés par cette jeune garde savante manifestent un certain conformisme intellectuel. Contrairement aux lectures rapides et souvent erronées d'un Alfred Coville, il n'y a guère de discordance entre humanistes et théologiens en France<sup>59</sup> ; mais il y a plutôt un actif investissement des auteurs antiques par les tenants d'une culture rénovée dans son enseignement. En 1392, Gerson, futur chancelier de l'Université, ne cesse de rappeler, dans un sermon latin, la *Collatio de Angelis*, la nécessaire solidarité des deux aspects du savoir : le sacré et le profane : « Qui m'interdira de lire les oeuvres morales de Sénèque, les Paradoxes, les Devoirs, la Vieillesse, l'Amitié, l'Hortense de Cicéron, la Consolation de Boèce, l'Ethique d'Aristote et Platon, et d'autres livres du genre ? Assurément, la poésie, la rhétorique et la philosophie peuvent s'accompagner et se mêler à la théologie et aux Saintes Ecritures »<sup>60</sup>. Dans le fond, ce qui frappe, c'est l'étonnante convergence entre la tradition scolastique (et cléricale) et les fondements d'un nouvel humanisme. Rien de comparable à la tension si caractéristique entre ces deux mouvements en Italie (tension qui n'exclut évidemment pas la collaboration ou le franchissement des frontières). L'Université, singulièrement la faculté de théologie, n'est guère menacée par les thèmes humanistes : un Nicolas de Clamanges est diplômé en théologie et il écrit des ouvrages typique de cette culture cléricale ; Gerson en fait de même. Si l'on pense, en outre, aux efforts que les humanistes transalpins ont déployé pour fonder une pédagogie humaniste, d'abord extra-universitaire (pendant les premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle), plus tard au sein des universités elles-mêmes - qu'il suffise de citer les traités les plus précoces tels le *de Ingeniis moribus* de Pier Paolo Vergerio ou le *De studiis* de Leonardo Bruni<sup>61</sup> - on remarquera aussitôt que ces efforts furent inexistantes en France. La cohabitation somme toute pacifique entre *studia humanitatis* et *studia divinitatis* n'incitait guère à la recherche de formules plus originales et plus tranchées et à la naissance d'institutions éducatives nouvelles. Le sentiment d'une compatibilité entre les deux ordres de la connaissance explique certainement que Nicolas de Clamanges n'ait pas hésité à offrir son propre exemplaire annoté des discours de Cicéron à la bibliothèque des *theologi* de Navarre, auxquels probablement il dispensait des cours<sup>62</sup>. Cette absence de revendication militante, alternative, donne une coloration conservatrice à la première littérature humaniste française.

Sur le fond, le contenu des textes proprement humanistes de nos auteurs ne présentent pas beaucoup d'originalité par rapport à d'autres textes, tant latins que vernaculaires, d'auteurs que l'on ne saurait qualifier d'humanistes. Qu'il s'agisse de thèmes rebattus comme le mépris des auteurs antiques ou l'*invectiva in curiales*, aucun d'entre eux ne se trouve exprimé pour la

<sup>57</sup> Sur la diffusion de ce topos dans le milieu universitaire, voir S. Lusignan, « Vérité garde le Roi ». *La construction d'une identité universitaire en France (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1999, p.261-281.

<sup>58</sup> G. M. Roccati, « Humanisme et préoccupations religieuses au début du XV<sup>e</sup> siècle : le prologue à la *Josephina* de Jean Gerson », dans *Préludes...*, op. cit., p.107-122 ; texte p.121.

<sup>59</sup> A. Coville, *Gontier et Pierre Col et l'humanisme français en France au temps de Charles VI*, Paris, 1934 ; déjà André Combes avait justement rectifié ce point de vue : *Jean de Montreuil et le chancelier Gerson. Contribution à l'histoire des rapports de l'humanisme et de la théologie en France au début du XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1942.

<sup>60</sup> Jean Gerson, *Collatio factum est. In festo S. Michaelis Archangeli*, dans *Id., Œuvres complètes*, P. Glorieux éd., V, Paris, 1970, p.321 : « Quis prohibet ne Senece Mores, ne Tullii Paradoxa, Officia, Senectutem, Amicitiam, Hortensium, ne Boetii Consolationes, ne Aristoteles Platonisque Ethicam legam, et similia ? Potest utique et poetria et rhetorica et philosophia cum theologia et sacris litteris admitti et misceri ».

<sup>61</sup> Parmi une très vaste littérature, voir B. Kohl, « Humanism and Education », dans A. Rabill Jr., *Renaissance humanism. Foundations, Forms and Legacy*, III, Philadelphie, 1988, p.5-22.

<sup>62</sup> G. Ouy, « Le thème du *taedium scriptorum gentilium* », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 23, 1971, p.14.

première fois par les humanistes français ; tous ont une longue histoire et trouvent des échos contemporains parmi des écrivains nullement humanistes<sup>63</sup>. C'est que bien évidemment être humaniste ne signifie pas vivre dans la solitude (malgré le succès rhétorique des *topoi* conjoints de la *laudatio ruris* et du *sapiens fugit mundum*) ; ces lettrés vivent, en réalité, au contact de leurs collègues de travail, en particulier dans les chancelleries royale ou princières ainsi que dans les organismes centraux de la monarchie, où se côtoient des humanistes « de stricte obéissance », tels Jean de Montreuil, Gontier Col, et des lettrés de formation plus ordinaire, tels Jean de Cessières, greffier au criminel de 1375 à 1404, ou Nicolas de Baye, greffier au civil de 1400 à 1416, sur lesquels Claude Gauvard a récemment attiré l'attention<sup>64</sup>. Les idées politiques du premier humanisme sont marqués par la récupération de thèmes nationalistes et légitimistes, rendus plus vifs par l'occupation anglaise, auxquels ils apportent un surcroît d'élégance formelle sans élargir véritablement le périmètre conceptuel qui leur préexistait. Ainsi un Jean de Montreuil ou un Gontier Col<sup>65</sup> ne cessent-ils de s'engager au service de la monarchie et des Armagnacs, *via* la rédaction d'opuscules et de missions d'ambassade, ce qui leur vaudra une fin terrible au moment de la conquête bourguignonne. Depuis longtemps, des études ont mis en évidence l'importance de la rhétorique « nationaliste » chez Jean de Montreuil, en établissant les liens entre sa culture politique et sa formation humaniste. Quoique d'un strict conformisme doctrinal et sans grande originalité, sa production comme propagandiste (symptomatiquement en français comme en latin) s'enrichit de modestes innovations stylistiques destinées à renforcer les effets attendus<sup>66</sup> ; la même démarche se retrouve chez un ami de Montreuil et Clamanges, Laurent de Premierfait<sup>67</sup>. Tout au plus, pourrait-on signaler aussi la convergence entre quelques idées de « réformation » du royaume, notamment en matière de justice, et des thèmes chers à certains humanistes du début du XVe siècle. Ainsi a-t-il été montré que le terme précis et antique de *scelus* se trouve utilisé de manière discriminante par nos auteurs pour désigner spécifiquement les forfaits contre l'Eglise ou l'Etat<sup>68</sup>. Mais pour autant, ce terme technique ainsi ressuscité dans une acception qui n'était pas éloignée de son sens et de son usage originels ne fut pas une « invention » proprement humaniste : la littérature historiographique et politique du temps, notamment la *Chronique du Religieux de Saint Denis*, s'y référait, sans qu'il s'agisse d'une historiographie humaniste. La communauté d'idées que l'on retrouve chez un Gerson, un Nicolas de Clamanges, un Philippe de Mézières ou une Christine de Pizan au sujet de la peine de mort s'accorde parfaitement au mouvement de « purification » du royaume qui est à l'ordre du jour sous le règne de Charles VI et qui voit s'amplifier les discours en faveur de la peine capitale, notamment après 1389 et l'arrivée au pouvoir des « marmousets »<sup>69</sup>. Mais il serait erroné d'y voir la marque de l'humanisme français : celui-ci a plutôt suivi le mouvement général qui engageait tous les lettrés, les théoriciens et les praticiens de la justice et de l'Etat dans un sens plus répressif. Le fait que cet humanisme se soit épanoui dans les chancelleries (outre les noms cités précédemment, il faudrait ajouter ceux de Jean Lebègue, greffier de la Chambre des comptes,

<sup>63</sup> Sur la critique de la cour, voir e.g. F. Autrand, « De l'Enfer au Purgatoire : la cour à travers quelques textes français du milieu du XIVe à la fin du XVe siècle », dans P. Contamine éd., *L'Etat et les aristocraties (France, Angleterre, Ecosse). Actes de la Table ronde du C.N.R.S., Oxford, 1986*, Paris, 1989, p.51-78.

<sup>64</sup> C. Gauvard, « Les humanistes et la justice sous le règne de Charles VI », dans *Préludes...*, *op. cit.*, 217-244.

<sup>65</sup> Voir récemment, F. Autrand, « Gontier Col, un « conseiller » diplomatique de Charles VI », dans D. Clauzel et C. Giry-Deloison éd., *Arras et la diplomatie européenne, XVe-XVIIe siècle*, Arras, 1999, p.27-45.

<sup>66</sup> Sur la « percolation » entre les traités de propagande monstéroliens et les pratiques de chancellerie, voir N. Pons, « Un exemple de l'utilisation des écrits politiques de Jean de Montreuil : un memorandum diplomatique rédigé sous Charles VII », dans *Pratiques de la culture...*, *op. cit.*, p.243-264.

<sup>67</sup> N. Pons, « Propagande et sentiment national : Jean de Montreuil », *Francia*, 8, 1981, p.127-147. Il est tentant de comparer cette exaltation patriotique rédigée par un humaniste à la propagande plus classique, quelquefois en latin aussi : voir N. Pons, « La propagande de guerre française avant l'apparition de Jeanne d'Arc », *Journal des savants*, 1982, p.191-214 ; sur Laurent de Premierfait, voir G. Ouy, « Poèmes retrouvés de Laurent de Premierfait : un poète « engagé » au début du XVe siècle », dans *Préludes...*, *op. cit.*, p.207-241. Avec une connaissance parfaite de la métrique latine, Laurent exerce son talent de poète à rédiger des pièces de circonstance, notamment une critique de Benoît XIII.

<sup>68</sup> C. Gauvard, « *De grace especial* ». *Crime, état et société en France à la fin du Moyen Age*, Paris, 1991, I, p.117, et *Ead.*, « Les humanistes et la justice sous le règne de Charles VI », dans *Pratiques de la culture*, *op. cit.*, p.217-243.

<sup>69</sup> *Ead.*, art. cit., p.228-231.

Jacques de Nouvion et Ambrogio Migli, secrétaires de Louis d'Orléans)<sup>70</sup> explique les caractéristiques politiques de cet humanisme : une culture engagée, en quelque sorte. Encore faut-il ajouter que cela n'a rien d'original : après tout, l'humanisme italien naissant n'a-t-il pas tiré parti d'une situation institutionnelle analogue ? Tous les grands (et les moins grands) noms des chancelleries italiennes du premier *Quattrocento* ont mené une activité politique parallèlement à leurs activités de philologues, traducteurs ou commentateurs des textes anciens : il suffit d'évoquer les figures des grands chanceliers florentins, de Salutati au Pogge, en passant par Leonardo Bruni, et celles des serviteurs de la cour ducale des Visconti, tel Antonio Loschi, puis des Sforza. Et l'on trouverait chez ces auteurs une reprise somme toute classique des principales idées politiques élaborées au *Trecento*<sup>71</sup>, mises au service des dirigeants qui les recrutaient. Bien rares sont les auteurs français à faire preuve d'une certaine indépendance de jugement. La seule exception qui se pourrait relever serait Nicolas de Clamanges, qui s'était construit une image de solitaire réfractaire aux honneurs faciles. Probablement victime d'une cabale à la suite de la deuxième soustraction d'obédience, comme secrétaire de Benoît XIII, il a toujours maintenu une attitude de prudente défiance envers les représentants de la monarchie française. Certes, il écrit en 1408 au précepteur du dauphin Louis, Jean d'Arsonval, et au dauphin lui-même des lettres d'exhortation à la justice, mais à coup sûr il n'est pas un défenseur acharné des droits à la régence autoproclamés par Charles, futur Charles VII, en 1418 : dans le *De lapsu et reparatione Iusticie* achevé en cette même année, il place son espoir clairement chez Philippe le Bon<sup>72</sup>. Plus tard, ce sera Henri V, le roi anglais, qui alimentera ses espoirs de restauration de la paix. La raison n'en est pas seulement cynique (il est alors chantre de l'église de Bayeux et son bénéfice relève d'une région tenue par les Anglais), elle procède de l'examen des qualités du souverain qui semble très au-dessus de son rival français. Ce n'est pas un hasard s'il est alors le seul humaniste français à justifier le transfert de la monarchie des lis à la dynastie des Lancastres<sup>73</sup>, ce qui n'exclut pas une certaine rudesse de ton à l'égard de l'occupation anglaise dont il déplore la brutalité<sup>74</sup>. Mais, ne nous trompons pas : les idées de Clamanges constituent assurément un *unicum* dans la pensée politique des humanistes français de son temps. Ses collègues s'en tiennent à un strict légitimisme dynastique. Comment en serait-il autrement puisque tous doivent leur carrière à leur engagement au service de la monarchie. Ils vivent professionnellement, socialement et culturellement en contact avec l'élite

<sup>70</sup> Sur tout ce milieu, voir N. Pons, « Les chancelleries parisiennes sous les règnes de Charles VI et Charles VII », dans G. Gualdo éd., *Cancellaria e cultura nel Medio Evo*, Stoccarda, 1990, p.137-168. On y trouvera le tableau le plus complet de ce personnel politico-culturel parisien et une illustration très claire des inter-relations qui unissaient ce « tout petit monde » où circulent des idées et des livres entre personnes qui ne sauraient être unanimement considérées comme humanistes mais qui partagent des idées communes.

<sup>71</sup> Pour des exemples précis de récupération, d'aggiornamento ou de rectification des idées politiques antérieures par les humanistes du *Quattrocento*, je me permets de renvoyer à P. Gilli, *Au miroir de l'humanisme. Les représentations de la France dans la culture savante italienne c.1360-c.1490*, Rome, 1997. Encore convient-il d'ajouter que les humanistes italiens ont apporté à la culture politique de leur temps un surcroît de nouveauté et d'interrogations nouvelles dont on ne trouve pas d'équivalent chez les auteurs français, qui apparaissent à la remorque de penseurs nullement humanistes : pas un représentant de la jeune garde française dont la réflexion politique soit à la hauteur de celle d'un Nicole Oresme, par exemple. Inversement, Bruni, Pier Candido Decembrio, Leon Battista Alberti, pour ne citer que quelques noms, ont apporté une contribution souvent neuve à la tradition politique italienne (quelques exemples dans P. Gilli, « Dictature, monarchie et absolutisme en Italie aux XIVe-XVe siècles », dans *Actes du colloque Dictature, absolutisme, totalitarisme, Paris, Fondation Singer-Polignac, mai 1997. Revue des idées politiques*, 6, 1997, p.275-289).

<sup>72</sup> Nicolas de Clamanges, *Opera omnia*, éd. Lydius, I, p.42 ; le passage essentiel est cité par F. Bériet, « L'évolution des idées politiques de Clamanges », dans *Pratiques de la culture...*, op. cit., p.109-125 ; en l'occurrence, p.114-115.

<sup>73</sup> Voir les textes cités par F. Bériet, art. cit., p.116-117.

<sup>74</sup> N. de Clamanges, *Expositio in Isaiam* : « ecce in manu hostili, in manu crudeli, in manu aquilonari, in manu Anglorum vetustissimorum hostium atque crudelissimorum Franciam nostram gemimus, qui hostili animo odio cuncta dissipare, confundere, exterminare et profligare gloriantur », d'après F. Bériet, *Nicolas de Clamanges, Opuscles. Thèse pour le doctorat de 3ème cycle, Paris, 1976*, p.IV bis qui cite l'édition de A.-E. Bernstein, « Nicolas de Clamanges. Biographie critique avec une bibliographie de ses œuvres éditées », *Mémoire* (sic), Paris, 1968, p.17-18. Le commentaire date des années 1423-1426 ; la datation montre assez clairement que l'attitude de Clamanges n'est tout de même pas celle d'un « collaborationniste » !

aristocratique qui gravite dans l'entourage royal et qui se retrouve dans ce *Rotary Club* du temps que représente la *Cour amoureuse*<sup>75</sup>.

A dire vrai, plus que la présence de ces humanistes dans les chancelleries, ce qui devrait surprendre c'est finalement leur faible nombre et la faiblesse de leur influence culturelle sur leur maître. Nicolas de Clamanges en était bien conscient. Dans une réponse à Jean de Montreuil qui l'invitait à rejoindre la chancellerie parisienne après que Clamanges eut quitté celle d'Avignon au moment de la première soustraction d'obédience, le trésorier de Langres répondit : « en quelle langue, dis-moi, devrais-je écrire ? En latin ou en vulgaire ? Je ne pense pas que tu me dises en latin puisque il a été chassé des cours françaises. Si tu me réponds en français, comment peux-tu affirmer que je suis rompu à ce genre d'écriture alors que je ne l'ai jamais pratiqué ? Peut-être diras-tu qu'il pourra m'arriver d'écrire en latin. Si cela arrivait - chose bien rare - mon style n'est en rien conforme à celui qui est généralement suivi. Soit il me faudra corrompre de façon réfléchie et assurée mon style pour le rendre absurde ; il aura un parfum d'inculture, d'inélégance, de pauvreté rhétorique, et non cette force de l'éloquence que je m'efforce de pratiquer quelque peu ; soit ces ignares me jugeront ignare. En effet, ni nos princes, ni ceux qui dirigent leur chancellerie ne connaissent quoi que ce soit de l'éloquence pour juger convenablement de ces choses<sup>76</sup> ». C'est un passage capital, nous semble-t-il, pour comprendre les faiblesses de cet humanisme : le principal « débouché professionnel » de ces maîtres parisiens de l'éloquence apparaissait, aux yeux du plus brillant d'entre eux du moins, comme inaccessible à ces nouveautés. Du reste, aussi zélé qu'il soit, Jean de Montreuil de son côté reconnaissait lui aussi que la situation n'était pas idéale. Du moins, tentait-il d'y remédier puisque dans une lettre à Antonio Loschi vers 1398, il précise que de temps en temps, il délaissait son travail de *scriptor* pour donner des leçons d'*ars dictaminis* à de jeunes scribes de la chancellerie, en leur montrant les lettres publiques et privées de Salutati qu'il venait de se procurer<sup>77</sup>.

Ainsi, la tradition française des chancelleries ne semblait-elle pas suffisamment propice à l'enracinement d'une éloquence fondée sur des critères nouveaux. La francisation de la production officielle apparaissait de plus comme un obstacle dirimant<sup>78</sup>. Cependant, il faut nuancer cette appréciation. L'argument de Clamanges est-il réellement recevable ? La dichotomie radicale entre humanisme et langue vernaculaire qu'il semble poser correspond assurément à sa propre conception des *studia humanitatis*, puisque lui-même n'a jamais écrit en français et qu'il s'en targue, mais ses collègues ne partageaient pas totalement cette intransigeance. Du reste, les humanistes italiens eux-mêmes n'hésitaient pas à accorder à la langue vernaculaire un statut de langue respectable, comme l'atteste leur débat sur Dante et les réflexions sur les langues<sup>79</sup>. Nombreux sont les Français à manier les deux langues, dans l'idée qu'il n'y a pas de discordance

<sup>75</sup> Sur l'intégration des humanistes dans la Cour amoureuse, voir l'étude de C. Bozzolo, H. Loyau et E. Ornato, « Hommes de culture et hommes de pouvoir parisiens à la Cour amoureuse », dans *Pratiques de la culture, op. cit.*, p.245-278.

<sup>76</sup> Bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier, ms. cit., f.31 : « dic, si placet, quo sim ydiomate scripturus ; latine an vulgari ? Non latino te puto dicturum, quod a nostris iam gallicis curiis repudiatum est. Si vulgari dixeris, quomodo in eo scribendi genere me dices edoctum, quod necdum attigi ? Sed forte dices latino nonnumquam sermone scribi contigere. Si quando id contigerit - quod raro credo esse - stilus meus illi qui observari solet nequaquam congruit. Vel, igitur, consulta et certa sententia in ineptum me degenrare stilum oportebit, qui non cultum, non elegantiam, non splendorem orationis, non aliquam vim servate quam aliquantulam studeo conservare, redolebit, vel me ignarum ignari iudicabunt. Neque enim aut principes nostri, aut hi qui cancellis eorum presunt quidpiam eloquentie didicerunt ut idonei rei illius iudices sint ». Cité par E. Ornato, *Jean de Muret, op. cit.*, p.68.

<sup>77</sup> Jean de Montreuil, Ep. FIT APUD, dans *uvres complètes, op. cit.*, I, p.131-132 : « Ego sum Johannes ille, qui ab illo latialis eloquentie principe, quantum michi conicere datum est, aut ei eripias sertum illud, scilicet Coluchio, cancellario florentino, ferme ducentas epistulas, tam familiares quam civiles, impetravi emendatas quidem et correctas [...] et pro eloquutionis eruditione pueris meis plerisque aliis non rudibus sunt exemplar ».

<sup>78</sup> Sur le développement du français comme langue de chancellerie, voir S. Lusignan, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIIIe et XIVe siècles*, Montréal, 1989, et surtout *Id.*, « Quelques remarques sur les langues écrites à la chancellerie royale de France », dans K. Fianu et D.J. Guth éd., *Écrit et pouvoir dans les chancelleries médiévales : espace français, espace anglais*, Louvain, 1997, p.99-109.

<sup>79</sup> Voir récemment, M.I. McLaughlin, « Humanism and Italian literature », dans J. Kraye éd., *Cambridge Companion to Renaissance Humanism*, Cambridge, 1996, p.224-245, et A. Mazzocco, *Linguistic Theories in Dante and the Humanists. Studies of Language and Intellectual in Late Medieval and early Renaissance Italy*, Leyde, Brill, 2000.

irréductible entre les deux, que l'éloquence vulgaire a son efficacité et sa noblesse : le travail qu'opère Gerson dans le maniement et la traduction de certaines de ses oeuvres latines l'atteste clairement ; la recherche précise d'équivalences lexicales manifeste l'idée d'une possibilité de faire franchir le cap de l'éloquence latine à la langue française<sup>80</sup>. C'est peut-être aussi une caractéristique de cet humanisme français que de rechercher un usage efficace de la rhétorique à travers les différents *media* linguistiques dont il disposait. Gerson n'était pas le seul à pratiquer le bilinguisme ; Laurent de Premierfait agissait de même en multipliant les traductions en français d'auteurs anciens et de plus récents comme Boccace. Sur tous ces aspects, le petit cénacle français partage les mêmes attentes que ses confrères italiens qui, à l'exception de quelques intégristes du latin tel Niccolò Niccoli, n'ont nullement rejeté en bloc l'usage du vulgaire.

La comparaison avec l'Italie n'est bien sûr pas gratuite ; jusqu'alors, nous avons évoqué incidemment des analogies ou des discordances entre les deux faces de l'humanisme européen naissant, sans affronter la *quaestio vexata* des liens entre la France et l'Italie. Pourtant, il a été souvent dit et répété, depuis au moins Alfred Coville et surtout Franco Simone, tout ce que le premier humanisme français avait tiré de son homologue transalpin : des échanges épistolaires nombreux, des polémiques anti-pétrarquienes réitérées après que le Lauréat eut osé prétendre qu'orateurs et poètes ne se trouvaient pas hors d'Italie, l'orgueil bafoué des intellectuels français accablés de voir se prolonger la *translatio studii* sur les bords de l'Arno ou ceux du Tibre, et qui les pousse jusqu'à inventer une écriture « humanistique » qui leur serait propre<sup>81</sup>. L'affaire est connue et la bibliographie interminable<sup>82</sup>. A dire vrai, l'Italie constitue l'horizon d'attente de tout ce groupe, même si c'est à regret que tel ou tel lettré français évoque sa dette envers la patrie des *studia humanitatis*. Inutile donc de revenir sur ce sujet. Il vaut mieux pour conclure nous en tenir à quelques traits qui distinguent la fragile pousse parisienne des luxuriantes frondaisons italiennes.

### III. Les raisons d'une diffusion « pelliculaire » de l'humanisme

E. Ornato, terminant un enquête sur la diffusion des classiques en France au début du XVe siècle, remarquait que l'humanisme français avait manqué d'esprit de conquête. Seul Jean de Montreuil s'était montré un infatigable prosélyte de la nouvelle culture, d'autant plus zélé que lui-même d'ailleurs était loin d'atteindre aux canons revendiqués ; l'œuvre de Guillaume Fillastre intrigue également : à quoi donc pouvait servir ce travail de récupération bibliographique entrepris à Constance et « stocké » à la bibliothèque de Reims ? Avait-il pour objectif de faire de sa cité, à l'instar peut-être de ses grands devanciers comme Hincmar, un centre de rayonnement culturel ?<sup>83</sup> Cependant le bilan est maigre, sous quelque forme qu'on le décline. Une prosopographie du personnel humaniste *stricto sensu* en 1418 se réduirait à quelques noms. Le bilan intellectuel n'est guère plus satisfaisant : il tient à quelques recueils épistolaires, doublés de quelques traités. Mais leur substance ne se distingue pas véritablement par la nouveauté des thèmes. En quoi la littérature mystique, exégétique, « sermonnaire » ou politique de Gerson innove-t-elle par rapport à ses contemporains ? Certes, sa maîtrise rhétorique est reconnue et unanimement appréciée. C'est un premier point si l'on se rappelle que l'éloquence est la vertu *princeps* de l'humanisme. Que l'on compare sa prose à celle d'un Pierre d'Ailly et la différence saute aux yeux. Cependant l'ensemble ne donne pas le sentiment qu'un nouveau paradigme culturel s'impose sur les bords de Seine.

De fait, aussi exaltés soient-ils dans la recherche frénétique des manuscrits, les premiers humanistes parisiens n'apportent pas une réflexion neuve sur les sujets intellectuels du temps. La difficulté d'un bilan tient précisément en cela : qu'entend-on par humanisme ? S'il s'agit de la

<sup>80</sup> En dernier lieu, voir G. Ouy, *Gerson bilingue. Les deux rédactions, latine et française, de quelques œuvres du chancelier parisien*, Paris, 1998.

<sup>81</sup> E. Ornato, « La redécouverte des classiques... », art. cit., p.84 : les humanistes français mettent au point une belle écriture humanistique, la *littera antiqua*, qui s'inspire de l'écriture de chancellerie du XIIe siècle.

<sup>82</sup> Outre l'article de G. Ouy, « La dialectique... », cité *supra* n.16, voir dans le même recueil, G. Mombello, « Dalla cattività avignonese alla calata di Carlo VIII. Le tappe dell'influenza culturale italiana in Francia. Risultati e prospettive », p.157-207. Pour une étude de cas remarquable autant que singulière, voir D. Cecchetti, *Petrarca, Pietramala e Clamanges. Storia de una « querelle » inventata*, Paris, 1981.

<sup>83</sup> E. Ornato, « Les humanistes français et la redécouverte... », dans *Préludes ...op. cit.*, p.42-43.

quête philologique, il est désormais acquis que les Français n'avaient pas un si grand retard au début du XVe siècle, et qu'en outre, le concile de Constance allait apporter son lots de nouveautés supplémentaires. Mais l'humanisme se réduit-il à la philologie ? C'est alors que la différence avec l'Italie révèle plus qu'un hiatus quantitatif : une véritable différence de nature. La pluralité des formes politiques italiennes (monarchie angevine puis aragonaise, république florentine, duché de Milan, etc.) suscitait ou allait susciter un engagement accru des humanistes dans les chancelleries ou dans les cercles lettrés qui entouraient les princes<sup>84</sup> : ce polycentrisme politique favorisait un polycentrisme culturel et l'émulation; mais surtout, il impliquait des productions humanistes, sous forme de traités ou d'échanges épistolaires, souvent opposées les unes aux autres, comme les différents régimes étaient en butte les uns aux autres. Le conflit d'idées (pour rhétorique qu'il fût) doublait les conflits politiques, obligeant chaque camp à approfondir ses arguments<sup>85</sup>. Rien de tout cela en France où prévaut un unanimité des conceptions politiques (avec un bémol pour le cas de Clamanges, comme nous l'avons vu). Plus lourde de conséquences encore, la convergence de vue au sein du milieu humaniste parisien ne poussait guère à l'affinement des thèmes. Comment ne pas être surpris par l'absence de discussions, de contestations même sur la diffusion de l'humanisme ? Dès le début, le potentiel de conflit que recelait la lecture des auteurs profanes a été annihilé par des auteurs qui ont pris soin de montrer la conformité de ces traditions païennes avec la tradition chrétienne. Que l'on pense alors aux vifs échanges des successeurs italiens de Pétrarque avec les opposants aux *studia humanitatis*, à la virulence d'un Cincio Romano attaquant au début du XVe siècle l'Eglise de Rome responsable de la dégradation de la culture<sup>86</sup>. Qu'ait existé dès le début, c'est-à-dire dès Pétrarque, un humanisme chrétien ne saurait masquer les tensions entre *studia humanitatis* et *studia divinitatis* et la possibilité revendiquée par les humanistes italiens, finalement, d'une dimension laïque de la culture et des institutions pédagogiques, pouvant déboucher occasionnellement sur un authentique anticléricalisme humaniste<sup>87</sup>. L'humanisme français est, au contraire, monocolore : Gerson et Clamanges, malgré des destins publics différents, sont des théologiens<sup>88</sup>. L'Université n'est pas hostile à l'humanisme : elle lui est indifférente, comme s'il ne représentait pas un danger pour elle, du moins pas au début<sup>89</sup>. Aucun Français ne critique la tradition scolastique, à l'instar d'un Brunì critiquant les traductions latines

<sup>84</sup> Voir par exemple, les relations de ses séjours curiaux laissées par Giovanni Conversino da Ravenna après son service à la cour de Francesco da Carrara à Padoue à la fin du XIVe siècle : B.J. Kolh et J. Day éd., *Two Court Treatises*, München, 1987.

<sup>85</sup> Un seul exemple suffira : H. Baron, *The Crisis of Early Italian Renaissance. Civic Humanism and republican Liberty in an Age of Classicism and Tyranny*, Princeton, 1955, à compléter toutefois par A. Lanza, *Firenze contro Milano : gli intellettuali fiorentini nelle guerre contro i Visconti (1390-1440)*, Rome, 1991, qui élargit le corpus à des productions non-humanistes.

<sup>86</sup> On en trouvera une traduction dans P. Gilli éd., *Former, enseigner, éduquer dans l'Occident médiéval*, t.2, Paris, 1999, p.236-238.

<sup>87</sup> Sur ce thème, paradoxalement peu travaillé, voir notre contribution à paraître, « Les formes de l'anticléricalisme humaniste : anti-monachisme, anti-pontificalisme, anti-christianisme », dans *Humanisme et Eglise en Italie et en France du Sud (XVe-milieu XVIe siècles). Actes du colloque tenu à l'Ecole française de Rome, février, 2000*.

<sup>88</sup> Par exemple, les vives critiques de Clamanges contre les *theologi* qui abusent les simples gens, contenues dans son *Commentaire à Isaïe*, ne constituent pas un document isolé et rare : c'est un topos classique qui refléurait chez divers auteurs en ces temps de schisme (sur le texte, voir F. Bériet, art.cit., p.122-123). Dans le *De lapsu et reparatione Ecclesie*, Clamanges s'était déjà montré très virulent contre la Curie (voir A. Coville, *Le « Traité de la ruine de l'Eglise » de Nicolas de Clamanges et sa traduction française de 1564*, Paris, 1936) ; il adressera de sévères critiques aux évêques dans le *Contra prelatos simoniacos* (cf. édition du texte par F. Bériet, *op .cit.*, t.2, p.136-149; l'ouvrage date de 1412). On trouve également une dénonciation des gens d'Eglise, en particulier de certains maîtres en théologie parisiens, dans les lettres de Jean de Montreuil, notamment celle qu'il adressa à Nicolas de Clamanges en 1417, EPILOGO QUEM, où il accuse des clercs d'être responsables de la ruine de la France, de favoriser l'esprit de clan et de parti au détriment de l'intérêt général : il cite alors ce dominicain, maître en théologie, qui proclamait qu'il aurait préféré dîner avec le diable plutôt qu'avec un Armagnac ! (lettre 215, *op. cit.*, p.347). Il conclut cette lettre en rappelant l'inconséquence des théologiens réunis à Constance qui ne parviennent pas à se mettre d'accord, triste illustration des défauts de leur culture.

<sup>89</sup> Lorsque Guillaume Fichet se mit à enseigner la rhétorique à l'Université de Paris, il suscita de nombreuses oppositions : voir E. Beltran, « Une rédaction inconnue de la Rhétorique de Guillaume Fichet », *B.H.R.*, 49, 1987, p.363.

d'Aristote opérées au XIII<sup>e</sup> siècle, devenues bases de l'enseignement universitaire<sup>90</sup>. Au mieux trouve-t-on les remarques que Nicolas de Clamanges adresse aux futurs docteurs en théologie pour les inciter à ne pas se contenter de la vaine gloire des titres académiques, mais au contraire à s'engager dans la pastorale et la prédication<sup>91</sup>. Il est même frappant de constater que Guillaume Fillastre, ayant fait copier à Constance la version latine réalisée par Bruni du *Phédon* de Platon, accompagne l'envoi de cet exemplaire à la bibliothèque de Reims d'une lettre-préface dans laquelle, à son tour, il atténue les risques induits par une telle lecture : « Les opinions de ce philosophe, lorsqu'elles s'éloignent de la foi chrétienne ne doivent pas détourner le chrétien ; mais, comme sur de nombreux points, elles concordent avec sa foi, le chrétien peut l'admirer et s'en réjouir, et peut devenir plus résolu et se renforcer dans sa foi du moment que l'on y affirme si solidement l'immortalité de l'âme, les récompenses en relation avec les mérites, et les peines qui seront infligées en relation avec les fautes, après la séparation de l'âme et du corps ; le même philosophe dans le *Gorgias* expose de façon très claire que la confession et la pénitence des péchés en ce monde sont absolument nécessaires pour une vie sainte ; autant de vérités que nous avons reçues de l'autorité de la Loi »<sup>92</sup>. Si l'on pense aux difficultés que l'aristotélisme avait eues pour s'imposer à l'Université de Paris durant le XIII<sup>e</sup> siècle, on demeure stupéfait par la capacité de ces théologiens humanistes français à intégrer (« à tenter d'intégrer » serait plus juste) sans coup férir le platonisme en éliminant par avance tous les points sensibles de discordance entre la doctrine grecque et la foi chrétienne<sup>93</sup>. Ainsi avant même que les oeuvres platoniciennes ne soient pleinement reçues en France, notamment à l'Université, d'illustres personnages s'évertuaient à les rendre compatibles et conformes. Devant une telle audace, on ne sait s'il faut davantage admirer chez ce prélat l'effort de tolérance ou la tentative d'émascation du platonisme ! Le « pré-christianisme » supposé de Platon n'est-il qu'un paravent avancé par Fillastre pour permettre une lecture « désarmée » du philosophe ou, au contraire, s'agit-il d'un garde-fou qui doit impérativement s'imposer à qui s'aventure sur ces chemins nouveaux ?

Pas de discordances doctrinales entre théologiens et humanistes, pas de divergences politiques parmi les quelques lettrés : l'humanisme français ne consistait qu'à revêtir de beaux atours une tradition culturelle *ne varietur* (si l'on excepte l'arrivée de textes platoniciens - en nombre encore très restreints - dans leur traduction latine) depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Bien sûr, il était intimement vécu et ressenti par ceux qui pratiquaient ce culte de l'éloquence. Mais l'absence d'alternative culturelle portée par cette rhétorique renouvelée pouvait-elle susciter un engouement durable ? Alors que l'humanisme devenait, au prix de tensions sans cesse répétées, le support dominant de la culture italienne du *Quattrocento*, son homologue français semblait plutôt une mode mal enracinée, touchant quelques *happy few* convaincus de la supériorité de leurs écrits, mais négligés par les gouvernants laïques et religieux. Car, au final, l'échec du premier humanisme français (que son acte de décès soit désormais postdaté au delà de 1418 ne représente, somme toute, qu'une variation négligeable : les oeuvres de Clamanges, Montreuil, etc. n'ont eu aucune postérité dans la France du XV<sup>e</sup> siècle ; on ne lit pas leurs manuscrits<sup>94</sup>) renvoie à

<sup>90</sup> Texte dans Leonardo Bruni, *Opere letterarie e politiche*, P. Viti éd., Turin, 1996, p.150 sq.

<sup>91</sup> Edition du texte par F. Bérrier, *Nicolas de Clamanges, Opuscules. Thèse pour le doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, 1976*, II, p.104-135.

<sup>92</sup> Bibliothèque municipale de Reims, ms.862, f.51v. : « Huius autem gentilis philosophi dicta, ubi a fide Christiana deviant, non moveant Christianum sed quomodo in multis concordant admiretur et gaudeat fiatque promptior ad credendum et firmior solidetur in fide cum et animas perpetuas premia pro meritis, penas pro culpīs accepturas post separationem a corpore tam constanter affirmet. Itemque philosophus in *Gorgia* suo confessionem et penitenciam peccatorum in hac vita omnino necessariam ad vitam beatam evidentissime probat, quod nos ex legis auctoritate recepimus ». Voir J. Hankins, *Plato in the Italian Renaissance*, Leyde, 1990, II, p.496-497.

<sup>93</sup> Les thèmes qu'évoque Fillastre (immortalité de l'âme, récompenses et punitions célestes proportionnées aux mérites et aux fautes ici-bas, etc.) sont précisément ceux qui poussèrent Etienne Tempier à condamner Aristote en 1277 : voir, parmi une vaste littérature, F.-X. Putallaz, *Insolente liberté. Controverses et condamnations au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1995.

<sup>94</sup> L'enquête est en cours, mais la plupart des auteurs du « deuxième humanisme » français, c'est-à-dire les Jean Jouffroy, Guillaume Fichet, Francesco Florio, etc., ne semblent pas avoir connu les textes de leurs illustres prédécesseurs : voir E. Beltran, « L'humanisme français au temps de Charles VII et Louis XI », dans *Préludes... op. cit.*, p.161.



l'organisation politique dominante, c'est-à-dire à l'aristocratie, structure portante de la royauté, et à ses attentes culturelles comme mécène. Or, la monarchie, les princes fleurdelisés et leurs vassaux ne se sont pas empressés auprès des tenants de l'humanisme. Certes, les navarristes constituent une pépinière de « hauts fonctionnaires », mais leur marque propre ne semble pas s'imposer comme une claire nécessité auprès des dirigeants. La culture courtoise si violemment prise à partie par les lettrés humanistes (depuis Pétrarque) continue de vivre un « bel automne »<sup>95</sup>. Le contraste est marquant avec les débats du premier humanisme florentin et milanais sur la noblesse, qui remettaient en question la classe nobiliaire<sup>96</sup>. S'il existe une dénonciation de l'incapacité de la noblesse à assurer son rang, à défendre la France, elle n'est pas à rechercher prioritairement chez les humanistes français, mais dans les chroniques ou dans les journaux tenus par des bourgeois exaspérés par les impôts et l'inefficacité des armées françaises<sup>97</sup>. Même si l'on retrouve le thème de la « *Deploratio status regni* » chez Clamanges ou Gerson, il ne débouche pas sur une délégitimation de la noblesse ou de la monarchie<sup>98</sup>. Il est tout à fait significatif que rien n'ait filtré en France, dans ces années 1400-1420, des polémiques inter-italiennes sur la meilleure forme de gouvernement, et notamment sur les avantages du régime républicain, tels que les humanistes florentins les défendaient.

Il faut cependant ajouter que ces caractéristiques du premier humanisme français se retrouvent presque inchangées dans le « deuxième humanisme » qui reflorissait au milieu du XVe siècle : ses thématiques ne sont guère renouvelées, mais cette fois-ci, on ne lui coupera plus les ailes : ses plus illustres représentants investissent l'université de Paris, voire quelques universités de province. Ils rédigent des grammaires latines ; mais le fondement de leur démarche demeure essentiellement philologique. La plupart de leurs écrits manifestent le même conformisme doctrinal que celui de leurs aînés. On chercherait en vain une originalité dans les thèmes abordés. Sur le fond, l'humanisme de Fichet et Tardif apparaît comme un calque tardif du premier humanisme ; les succès sont, du reste, assez progressifs. Et pourtant, désormais le pli est pris. L'appui dorénavant acquis des rois favorise un plus sûr enracinement institutionnel : d'une certaine façon, le recours à des humanistes dans les ambassades, voire à la tête d'ambassade, témoigne de cette proximité politique retrouvée entre une nouvelle élite culturelle et la royauté... mais Gontier Col, Jean de Montreuil, puis Jean Chartier avaient ouvert la voie.

---

<sup>95</sup> Cf. J.P. Boudet, *Histoire culturelle de la France, I. Moyen Age*, Paris, 1997, p.225 sq.

<sup>96</sup> C. Donati, *L'idea di nobiltà in Italia. Secoli XIV-XVIII*, Rome, 1988, p.5-17, et P. Gilli, *Au miroir de l'humanisme*, op. cit., p.467-476. Encore faudrait-il remarquer l'adéquation entre la critique humaniste de la noblesse des cités italiennes et l'extrême fluidité sociale de ce groupe aristocratique dans ces mêmes cités, composé de quelques *magnati* et de représentants du *popolo grasso* qui ont accaparé les fonctions politiques, situation que l'on ne retrouve pas en France. En d'autres termes, l'absence de critique sociale et le conformisme idéologique des humanistes français correspondent tout à la fois à leur position de classe et de fonction qui les rend solidaire de l'aristocratie nationale et à l'inexistence d'une véritable alternative dans la société politique de la France de Charles VI. Le fait que la plupart de ces premiers humanistes français soient issus des milieux populaires ou de la petite bourgeoisie n'a abouti qu'à un surcroît de conservatisme social. Plusieurs lettres de Jean de Montreuil sont pleines de mépris pour la peuple et son ignorance.

<sup>97</sup> Voir, par exemple, F. Autrand, « *La déconfiture*. La bataille de Poitiers dans quelques textes français des XIV<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles », dans P. Contamine, C. Giry-Deloison et M. Keen éd., *Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne, XIV-X<sup>e</sup> siècle*, Lille, 1991, p.93-121.

<sup>98</sup> Le *De lapsu et reparatione Iusticie* de Nicolas de Clamanges (révisé après 1418) renvoie même l'image d'une stratigraphie sociale à restaurer : noblesse, clergé, peuple, avec comme pierre de touche le roi, garant de la stabilité du système (voir F. Bérrier, *Nicolas de Clamanges*, op. cit., I, p.XXXIX).